



**Demande  
d'Autorisation  
Environnementale**

**Pièce n°0  
Composition du DDAE**

**FLOOR TO FLOOR**

**Création d'une usine  
de recyclage de plastiques  
sur la commune de Salaise-  
sur-Sanne (38)**

**Février 2023**

## Composition du dossier accompagnant la demande d’autorisation environnementale

Pièce	Intitulé
Pièce 0	Composition du dossier accompagnant la demande d’autorisation environnementale Grille de correspondance entre le dossier et le formulaire CERFA
Pièce 1	Note de présentation non technique du projet
Pièce 2	Présentation administrative et technique du projet
Pièce 3	Capacités techniques et financières
Pièce 4	Pièce spécifique justifiant du respect des prescriptions applicables aux ICPE soumises à enregistrement.
Pièce 5	Plans réglementaires et autres pièces graphiques
Pièce 6	Résumé non technique de l’étude d’impact
Pièce 7	Etude d’impact sur l’environnement
Pièce 8	Annexes de l’étude d’impacts
Pièce 9	Etude de dangers

## TABLE DES MATIERES

1.	INTERVENANTS.....	1
2.	DECOUPAGE DU DOSSIER .....	2
3.	CORRESPONDANCE AVEC LE CERFA .....	3

## LISTE DES FIGURES

AUCUNE ENTRÉE DE TABLE D'ILLUSTRATION N'A ÉTÉ TROUVÉE.

## LISTE DES TABLEAUX

AUCUNE ENTRÉE DE TABLE D'ILLUSTRATION N'A ÉTÉ TROUVÉE.

## 1. INTERVENANTS

Cette demande d’autorisation environnementale concerne la création d’une usine de recyclage de matières et déchets plastiques à Salaise-sur-Sanne (38).

Le projet FLOOR TO FLOOR, est porté par la société éponyme, résultant d’une *joint-venture* entre les groupes GERFLOR et PAPREC.

<b>Demandeur</b>	 FLOOR TO FLOOR BY GERFLOR & PAPREC	5-7 rue des Piliers de la Chauvinière 44800 ST-HERBLAIN
<b>Réalisation du dossier ICPE</b>	 EODD ingénieurs conseils	Centre Léon Blum 171/173 rue Léon Blum 69100 Villeurbanne, France <a href="http://www.eodd.fr">www.eodd.fr</a>
<b>Architecte Maitrise d’Oeuvre</b>	 SCHATZLE - WEITLING architecture	35 rue Haroun Tazieff 54320 Maxéville, France
<b>BET Acoustique</b>	 ACOUSTEX INGENIERIE	28 rue Chaude 37270 Veretz, France <a href="http://www.acoustex.fr">www.acoustex.fr</a>
<b>BET Foudre</b>	 Indelec SUD-EST	607 rue de la Maison Rose 69940 Mornant, France <a href="http://www.indelec.com">www.indelec.com</a>
<b>BET Incendie</b>	 AMØPSI EXPERTISE ASSISTANCE ETUDES	1 Rue Chappe ZI des Garennes, 78130 Les Mureaux, France <a href="http://www.amopsi.com">www.amopsi.com</a>

## 2. DECOUPAGE DU DOSSIER

Ce dossier de demande d’autorisation environnementale est découpé en plusieurs pièces :

N°	INTITULE DE LA PIECE	CONTENU DE LA PIECE
Pièce n°1	<b>Note de présentation non technique du projet</b>	Pièce destinée à faciliter la prise de connaissance par le public des informations spécifiques du projet
Pièce n°2	<b>Présentation administrative et technique du projet</b>	Pièce destinée à présenter techniquement le projet (détail des activités et du fonctionnement des installations), ainsi que son positionnement réglementaire (statut ICPE, IOTA, ...)
Pièce n°3	<b>Capacités techniques et financières</b>	Pièce destinée à présenter les capacités techniques et financières du pétitionnaire, lui permettant de conduire son projet dans le respect des réglementations en vigueur, au début, en cours d’exploitation ou en fin de vie de son projet
Pièce n°4	<b>Comparaison aux arrêtés ministériels</b>	Pièce destinée à analyser la compatibilité du projet par rapport aux prescriptions générales applicables aux installations soumises à enregistrement
Pièce n°5	<b>Plans réglementaires</b>	Pièce regroupant les plans réglementaires du projet (plan d’ensemble au 500 <sup>e</sup> et plan de situation au 25000 <sup>e</sup> ), ainsi que des plans complémentaires utiles à la compréhension du dossier
Pièce n°6	<b>Résumé non technique de l’étude d’impact</b>	Pièce destinée à synthétiser l’étude d’impact
Pièce n°7	<b>Étude d’impact sur l’environnement</b>	Pièce destinée à dresser l’état initial de l’environnement du projet, ainsi qu’à présenter les incidences prévisibles des installations du projet sur leur environnement, en mode de fonctionnement normal, et les mesures mises en place pour supprimer, limiter ou compenser ces incidences
Pièce n°8	<b>Annexes de l’étude d’impact</b>	Pièce regroupant les annexes de l’étude d’impact
Pièce n°9	<b>Étude de dangers</b>	Pièce destinée à présenter les incidences prévisibles des installations du projet sur leur environnement, en mode de fonctionnement anormal (en cas d’accident : déversement accidentel, incendie, explosion), ainsi que les mesures de maîtrise des risques. Pièce comprenant également le résumé non technique de l’étude de dangers et ses annexes

### 3. CORRESPONDANCE AVEC LE CERFA

ÉLÉMENTS DEMANDES AU CERFA	OU TROUVER LES ELEMENTS DANS LE DOSSIER ?
----------------------------	---

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE D’AUTORISATION	
Procédures concernées par l’autorisation environnementale sollicitée	Pièce n°2
Informations générales sur le projet	Pièce n°2
Identification du demandeur	Pièce n°2
Informations obligatoires sur le projet	Pièce n°2, Pièce n°7 et Pièce n°9

PIECES A JOINDRE POUR TOUS LES DOSSIERS		
PJ n°1	Plan de situation	Pièce n°5
PJ n°2	Éléments graphiques utiles à la compréhension des pièces du dossier	Pièce n°5 + Ensemble des volumes accompagnant la demande
PJ n°3	Justificatif de maîtrise foncière	Pièce n°2 (annexes)
PJ n°4	Étude d’impact	Pièce n°7, accompagné de la Pièce n°6 (résumé non technique) et de la Pièce n°8 (annexes)
PJ n°5	Étude d’incidence	<i>Non concerné</i>
PJ n°6	Décision du cas par cas	Pièce 8
PJ n°7	Note de présentation non technique	Pièce n°1
PJ n°8	Proposition de prescriptions (facultatif)	<i>Non concerné</i>

VOLET 1 – LOI SUR L’EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES		
PJ n°9 à 10	Station d’épuration (STEP)	<i>Non concerné</i>
PJ n°11 à 13	Déversoir d’orage STEP	<i>Non concerné</i>
PJ n°14 à 18	Barrage	<i>Non concerné</i>
PJ n°19 à 24	Système d’endiguement	<i>Non concerné</i>
PJ n°25 à 28	Plan gestion cours d’eau	<i>Non concerné</i>
PJ n°29 à 33	Production d’énergie hydroélectrique	<i>Non concerné</i>
PJ n°34	Prélèvements d’eau pour l’irrigation	<i>Non concerné</i>
PJ n°35 à 43	Projet Déclaré d’Intérêt Général au titre de la « Loi sur l’Eau » (DIG)	<i>Non concerné</i>
PJ n°44 à 45	Épandage de boues	<i>Non concerné</i>

ÉLÉMENTS DEMANDES AU CERFA	OU TROUVER LES ELEMENTS DANS LE DOSSIER ?
----------------------------	---

**VOLET 2 – INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT (ICPE)**

*Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE*

PJ n°46	Description des procédés de fabrication, des matières mises en œuvre, ...	Pièce n°2
PJ n°47	Description des capacités techniques et financières	Pièce n°3
PJ n°48	Plan d’ensemble au 1/200 <sup>e</sup> (dérogation d’échelle possible)	Pièce n°5 (échelle 1/500 <sup>e</sup> )
PJ n°49	Étude de Dangers	Pièce n°9

*Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet*

PJ n°50	Demande d’établissement de servitudes	<i>Non concerné</i>
PJ n°51	Origine géographique prévue des déchets	Pièce n°2
PJ n°52	Compatibilité avec les documents cadres relatifs aux déchets	Pièce n°8
PJ n°53 à 56	Éléments relatifs aux installations soumises à quotas de Gaz à Effet de Serre	<i>Non concerné</i>
PJ n°57 à 59	Justifications des Meilleures Techniques Disponibles et de la rubrique IED principale	<i>Non concerné</i>
PJ n°60	Montant des garanties financières	Pièce n°2
PJ n°61	État de pollution des sols dans le cadre d’une modification substantielle	<i>Non concerné</i>
PJ n°62	Avis du propriétaire sur la remise en état	<i>Non concerné</i>
PJ n°63	Avis du Maire sur la remise en état	Pièce n°2
PJ n°64 à 67	Éléments demandés pour les éoliennes	<i>Non concerné</i>
PJ n°68	Montant des garanties financières	Pièce n°2
PJ n°69	Projet nécessitant une mise en compatibilité des documents d’urbanisme	<i>Non concerné</i>
PJ n°70	Plan de gestion des déchets d’extraction	<i>Non concerné</i>
PJ n°71 à 72	Éléments demandés pour les installations de production d’énergie supérieure à 20 MW	<i>Non concerné</i>
PJ n°73 à 76	Éléments demandés pour les carrières de gypse	<i>Non concerné</i>

**VOLET 2BIS – ENREGISTREMENT**

PJ n°77	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels des activités relevant du régime d’enregistrement	Pièce n°4
---------	--	-----------

ÉLEMENTS DEMANDES AU CERFA		OU TROUVER LES ELEMENTS DANS LE DOSSIER ?
<b>VOLET 4 – MODIFICATION D’UN SITE CLASSE</b>		
PJ n°79 à 87	<i>Non concerné</i>	
<b>VOLET 5 – DEROGATION « ESPECES ET HABITATS PROTEGES »</b>		
PJ n°88 à 95	<i>Non concerné</i>	
<b>VOLET 6 – DOSSIER AGREMENT OGM</b>		
PJ n°96 à 102	<i>Non concerné</i>	
<b>VOLET 7 – DOSSIER AGREMENT DECHETS</b>		
PJ n°103	<i>Non concerné</i>	
<b>VOLET 8 – DOSSIER ENERGIE</b>		
PJ n°104	Autorisation d’exploiter une installation de production d’électricité	<i>Non concerné</i>
<b>VOLET 9 – AUTORISATION DE DEFRICHEMENT</b>		
PJ n°105 à 107	<i>Non concerné</i>	